



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

NUMÉRIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 10 février 2023

L'inclusion numérique : un sujet au coeur du Conseil national de la refondation « Numérique » en Occitanie

Le Président de la République a instauré en novembre 2022, une démarche de concertations thématiques : le Conseil national de la refondation (CNR), (voir encadré).

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications a fixé trois thématiques pour le Conseil National de la Refondation « Numérique » :

- les défis en termes d'inclusion numérique ;
- la transition numérique dans le quotidien au travail ;
- les enjeux d'apaisement de l'espace numérique et de lutte contre les violences en ligne.

En Occitanie, des ateliers territoriaux sur la thématique de l'inclusion numérique ont été mis en place.

L'inclusion numérique consiste à développer un accompagnement pour les personnes en difficulté avec l'outil informatique (par exemple pour les aider à remplir des formalités administratives en ligne). 13 millions de Français sont concernés.

À l'invitation de Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) était présent à Toulouse le mercredi 1^{er} février, pour rencontrer et écouter les acteurs de l'inclusion numérique dans le cadre du CNR. La concertation avait comme objectif de poursuivre la réflexion avec l'ensemble des personnes intéressées. Près de 100 personnes, de tous horizons, ont participé à cette réunion : élus (conseil régional, conseils départementaux, établissements publics de coopération intercommunale), agents de collectivités et de l'État, opérateurs de service public (CAF, CPAM, Pole Emploi, La Poste), acteurs associatifs et opérateurs de télécommunications.

Les premiers constats qui ressortent de ces concertations sont d'abord liés à la crise sanitaire, qui a révélé des disparités importantes sur l'autonomie de la population vis-à-vis du numérique. L'inclusion numérique a, par ailleurs, toute son importance afin de sécuriser le cyber-espace, les personnes les plus éloignées du numérique étant souvent les personnes les plus vulnérables aux arnaques sur internet. Enfin, l'utilité des France Services et des conseillers numériques a été rappelée par plusieurs élus¹. Stanislas Bourron a confirmé le maintien du soutien de l'État aux conseillers numériques avec des financements assurés sur les trois prochaines années.

Toutes les propositions formulées seront transmises dans les prochains jours par le préfet de région à Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications. Elles permettront d'alimenter la réflexion nationale pour que les besoins du terrain soient bien pris en compte dans la stratégie gouvernementale.

Le 8 septembre 2022, à Marcoussis, le Président de la République a annoncé le lancement du Conseil national de la refondation (CNR).

Réunissant des représentants de forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, le CNR a pour ambition de travailler à l'instauration d'une nouvelle méthode : réinstaurer un esprit de dialogue et de responsabilités partagées dans le débat public.

¹ Retrouvez la carte des France Services en région Occitanie ici : <https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)